

MINISTÈRE DE LA SANTE

**PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT SANITAIRE
(PADS)**

BURKINA FASO

**RAPPORT D'AUDIT FINANCIER
DU PROJET PALUDISME ET MALADIES
TROPICALES NÉGLIGÉES AU SAHEL
(P-MTN)**

Accord de financement IDA : N° 5668-BF du 08 juillet 2015

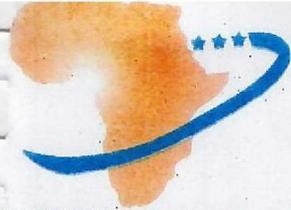
Exercice clos le 31 décembre 2019

RAPPORT DEFINITIF

FIDEXCO
Membre de



Juin 2020



01 BP 1513 OUAGADOUGOU 01

Tél.: +226 25-34-28-09 / 25 34 03 07 / Cel.: +226 70-20-39-25

E-mail : fidexco@fasonet.bf

Rue 17.65 porte 185

BURKINA FASO

RCCM BF OUA 2000 B 99

N° IFU : 00003312A DME - C1 - RNI

A

Monsieur le Coordonnateur
du Programme d'Appui
au Développement Sanitaire
(PADS)
Ouagadougou
Burkina Faso

Objet : Opinion d'audit sur les RSF
du P-MTN au 31/12/2019

Accord de crédit IDA N° 5668-BF du 08 Juillet 2015

Monsieur le Coordonnateur,

En exécution de la mission d'audit financier et comptable du Projet Paludisme et Maladies Tropicales Négligées au Sahel (P-MTN), nous avons vérifié les Rapports de Suivi Financiers (RSF) du Projet objet de l'accord de financement IDA N° 5668-BF du 08 Juillet 2015.

Les RSF couvrent la période allant du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019. La situation globale des demandes de retraits de fonds dont les RSF ont fait l'objet d'examen par nos soins se présente comme suit :

ETAT RECAPITULATIF DES PAIEMENTS EFFECTUES EN 2019

	DESIGNATION	MONTANT PAYÉ PAR LA BANQUE MONDIAL	DATE DE PAIEMENT
1	PAIEMENT DIRECT CAMEG		
2	DRF N°16	992 958 574	18-Jan-2019
3	DRF N°17	1 275 281 871	25-Jan-2019
4	DRF N°18	102 231 565	26-Feb-2019
5	PAIEMENT DIRECT CAMEG	890 662 106	06-May-2019
6	PAIEMENT DIRECT CAMEG	471 776 330	11-Jun-2019
7	DRF N°19	349 465 000	06-Jul-2019
8	DRF N°20	1 224 513 960	18-Jul-2019
9	PAIEMENT DIRECT CAMEG	795 227 208	14-Nov-2019
		620 732 717	18-Nov-2019
		6 722 849 331	

Conformément aux termes de référence de la mission, nous sommes tenus de vérifier, outre les états financiers du projet, tous les RSF présentés à l'appui des demandes de retrait de fonds.

Ainsi, nous avons procédé à tous les contrôles et vérifications jugées nécessaires en la circonstance pour déterminer si les dépenses exposées dans les Etats Récapitulatifs de Dépenses sont admissibles au regard de l'accord de financement IDA N° 5668-BF du 08 juillet 2015.

SOMMAIRE

I.	Note de synthèse des travaux d'audit	4
1.1	Présentation sommaire du projet	5
1.2	Contexte et justification de la mission	6
1.3	Synthèse des travaux d'audit	6
II.	Opinion de l'auditeur sur les états financiers et sur la conformité de l'utilisation du Compte Spécial	9
III.	Opinion sur les rapports de suivi financier (RSF)	13
IV.	Rapports sur la conformité de l'exécution du financement du Projet	16
V.	Liste des annexes	17

I - NOTE DE SYNTHÈSE DES TRAVAUX

I. NOTE DE SYNTHÈSE DES TRAVAUX D'AUDIT

1.1 Présentation du projet :

Le Projet régional de lutte contre le Paludisme et les maladies tropicales négligées au Sahel est un projet d'ampleur régionale, regroupant 3 pays (Burkina Faso, Mali, Niger). Dans ce cadre, certaines des activités du projet sont mises en œuvre au niveau national par des entités d'exécution et d'autres activités par des entités régionales telles que le Bureau régionale de l'OMS pour l'Afrique et l'OOAS. De plus, un comité régional de pilotage assure la coordination et la supervision régionale de l'ensemble du projet.

1.1.1 Objectif du projet

L'objectif du projet est de contribuer à long terme à l'élimination du paludisme et des maladies tropicales négligées en Afrique de l'Ouest, où ils constituent les principaux obstacles à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté et à la prospérité.

Plus spécifiquement, l'objectif de développement du projet est d'augmenter l'accès à des interventions de haute qualité de prévention et de traitement du paludisme et des maladies tropicales négligées au-delà des frontières.

1.1.2 Composantes du projet :

Trois composantes ont été retenues pour atteindre l'objectif global :

Composante 1 : Améliorer la collaboration régionale pour des résultats plus importants à travers les pays participants ;

Composante 2 : Appuyer la mise en œuvre coordonnée des stratégies et interventions techniques ;

Composante 3 : Renforcer les capacités institutionnelles pour coordonner et suivre la mise en œuvre.

1.1.3 Financement du projet

Le financement du Projet Paludisme et Maladies Tropicales Négligées au Sahel (P-MTN) est assuré par la Banque Mondiale à travers l'Association Internationale de Développement (IDA) sous forme d'un crédit de 37 millions de dollars US, soit 18,5 milliards de F CFA. Une demande de réallocation du financement a été accordée en 2018 et se présente ainsi :

Composantes		Budget initial alloué Dollars US	Budget rectifié alloué Dollars US
Composante 1 :	<i>Améliorer la collaboration régionale pour des résultats plus solides entre les pays participants.</i>	8 000 000	10 057 700
Composante 2 :	<i>Appuyer la mise en œuvre coordonnée des stratégies et des interventions techniques.</i>	23 200 000	23 944 300
Composante 3 :	<i>Renforcer les capacités institutionnelles de coordination et de suivi de la mise en œuvre.</i>	5 800 000	2 998 000
		37 000 000	37 000 000

1.2 Contexte et justification de la mission

Objectifs et étendue de l'audit

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Programme, élargi à 10% ses bénéficiaires secondaires et sous bénéficiaires à la fin de chaque exercice comptable et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du programme sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif du programme.

L'audit a été réalisé conformément aux Normes Internationales d'Audit (International Standard of Auditing) définies par l'International Federation of Accountants (IFAC) et a compris tous les tests et les contrôles jugés nécessaires eu égard aux circonstances.

Le présent audit couvre l'exercice clos le 31 décembre 2019.

1.3 . Résultat d'audit (Synthèse des travaux d'audit) :

1.3.1 Evaluation du système de contrôle interne

Notre évaluation du système de contrôle interne en vigueur a visé un double objectif à savoir :

- porter un jugement sur son fonctionnement en vue de déterminer la nature et l'étendue des travaux de révision comptable nécessaires à l'expression de notre opinion sur les états financiers.
- identifier les forces et les faiblesses du système appliqué et leur impact sur les états financiers en vue de formuler des recommandations visant à les résorber et à améliorer la gestion du programme.

Au cours de nos travaux nous avons passé en revue certaines procédures en vigueur afin de nous assurer de leur bon fonctionnement.

Notre évaluation a permis de mettre en évidence quelques défaillances qu'il convient de corriger pour une bonne gestion du projet. Ces faiblesses relevées figurent dans notre rapport sur le contrôle interne.

1.3.2 Examen des comptes et états financiers

Notre examen des comptes et états financiers a consisté à :

- examiner les comptes pour s'assurer que ceux-ci sont correctement tenus conformément aux normes généralement admises ;
- s'assurer de l'existence des pièces justificatives des dépenses ;
- s'assurer que les imputations comptables sont conformes à la nomenclature ;
- vérifier, sur base de sondage, la conformité des dépenses ainsi que leur éligibilité au regard de l'accord de financement;
- examiner la justification des soldes des comptes.

Suite à notre examen, nous n'avons pas décelé des faits de nature à remettre en cause la fiabilité des états financiers.

1.3.3 Examen du fonctionnement du compte spécial

Nous nous sommes assurés que :

- les encaissements concernent les remboursements des demandes de retraits de fonds ;
- les décaissements pour les dépenses sont en rapport avec l'objet du projet ;
- les états de justification des avances initiales sont régulièrement établis ;
- les rapprochements bancaires sont faits et que les opérations en suspens sont normales et se dénouent correctement ;
- la situation de la trésorerie du projet à la clôture de l'exercice est effective pour les montants inscrits dans les états financiers.

Suite à notre examen, nous n'avons pas décelé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la fiabilité du compte spécial.

1.3.4 Examen des états de relevé de dépenses

En plus des états financiers, nous avons vérifié, conformément aux termes de référence, les états de relevé de dépenses (DRF).

Notre examen a consisté à :

- vérifier tous les états de relevé de dépenses (DRF) utilisés comme base de demandes de retraits de fonds à l'IDA par le Projet ;
- déterminer l'éligibilité des dépenses conformément aux dispositions de l'accord de financement signé entre l'IDA et le gouvernement du Burkina Faso.

Les états récapitulatifs de dépenses que nous avons examinés ne comportent pas d'anomalies de nature à remettre en cause leur fiabilité.

1.3.5 Examen du respect des lois et règlements en vigueur

Nos travaux ont consisté à passer en revue les conventions existantes entre le Projet et les partenaires techniques et financiers notamment l'IDA et à vérifier que le projet respecte les clauses desdits contrats ou conventions ;

Nous avons fait des tests pour savoir si le projet s'est conformé à tous points de vue aux lois et textes en vigueur ; notamment, si le projet s'est conformé aux directives de l'IDA en matière de tenue des comptes spéciaux, de passation de marché, de justification des dépenses, etc.

Nos contrôles n'ont pas décelé des cas de non respect des dispositions applicables au projet hormis ceux mentionnés dans notre rapport de contrôle interne.

* *

*

II - OPINION DE L'AUDITEUR
Sur les états financiers du P-MTN au 31 décembre 2019



01 BP 1513 OUAGADOUGOU 01

Tél.: +226 25-34-28-09 / 25 34 03 07 / Cel.: +226 70-20-39-26

E-mail : fidexco@fasonet.bf

Rue 17.65 porte 185

BURKINA FASO

RCCM BF OUA 2000 B 99

N° IFU : 00003312A DME - C1 - RNI

À
Monsieur le Coordonnateur
du Programme d'appui
au Développement Sanitaire
(PADS)
Ouagadougou
Burkina Faso

Objet : Opinion d'audit financier
du P-MTN au 31/12/2019

Accord de crédit IDA N° 5668-BF du 08 Juillet 2015

Monsieur le Coordonnateur,

Nous avons procédé à l'audit comptable et financier du Projet Paludisme et Maladies Tropicales Négligées au Sahel (P-MTN), objet de l'accord de financement IDA N° 5668-BF du 08 juillet 2015. L'audit couvre l'exercice clos au 31 décembre 2019.

Les états financiers ont été établis sous la responsabilité de l'Unité de Gestion du PADS avec pour objectif de retracer l'utilisation des fonds reçus pour le financement du Projet durant la période sous revue. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Opinion de l'auditeur sur les états financiers

A notre avis, les états financiers du Projet Paludisme et Maladies Tropicales Négligées au Sahel (P-MTN), ci-joint en annexe, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière du Projet au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2019, conformément aux principes comptables de l'OHADA et aux dispositions de l'accord de financement IDA N° 5668-BF du 08 Juillet 2015.

Opinion sur la conformité de l'utilisation du Compte Spécial

A notre avis, le compte spécial IDA du Projet Paludisme et Maladies Tropicales Négligées au Sahel (P-MTN), est géré conformément aux dispositions de l'accord de crédit IDA N° 5668-BF du 08 juillet 2015 et les contrôles internes applicables sont adéquats. Les soldes au 31 décembre 2019 de FCFA 172.785 pour le compte spécial BCEAO N°C000 60518-65 et FCFA 1.468.398.772 pour le compte des opérations SGBF N°14522100103-78, sont sincères.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du Projet d'Amélioration de l'Accès et de la Qualité de l'Éducation (P-MTN) conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous avons satisfait aux autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilité de l'UG PADS

L'Unité de gestion du PADS est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément aux exigences du référentiel comptable en vigueur. Il est également responsable d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou d'erreurs, et d'émettre un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra toujours de détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

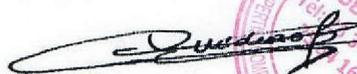
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les situations financières. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états

financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance ; et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de celle-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de la situation financière.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2020



Myriam YELKOUNI/OUEDRAOGO

Expert-Comptable

Membre de l'ONECCA-BF

Président Directeur Général par intérim

- III -

**OPINION DE L'AUDITEUR SUR LES RAPPORTS
DE SUIVI FINANCIERS (RSF) DU P-MTN
au 31 décembre 2019**

Nos travaux, ont été réalisés conformément aux normes internationales d'audit ISA (International Standards on Auditing) édictées par l'IFAC (International Federation of Accounts). Nous estimons que notre audit fournit une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

OPINION SUR LES RAPPORTS DE SUIVI FINANCIER (RSF)

A notre avis, les Rapports de Suivi Financier (RSF) produits par l'Unité de Gestion du PADS pour le projet MTN qui ont été soumis à la Banque Mondiale ainsi que les contrôles internes et les procédures utilisées pour l'établissement de ces documents fournissent une base fiable pour justifier les demandes de retraits de fonds durant la période allant du 01 janvier au 31 décembre 2019. Les pièces justificatives existent pour justifier les demandes de remboursements présentées à la Banque par le Projet Paludisme et Maladies Tropicales Négligées au Sahel (P-MTN).

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2020



Myriam YELKOUNI/OUEDRAOGO

Expert-Comptable
Membre de l'ONECCA-BF
Président Directeur Général par intérim

- IV -

**OPINION DE L'AUDITEUR SUR LA CONFORMITE DE
L'EXECUTION DES FINANCEMENTS AVEC LES ACCORDS
DE FINANCEMENT DU PROJET MTN
au 31 décembre 2019**



01 BP 1513 OUAGADOUGOU 01

Tél.: +226 25-34-28-09 / 25 34 03 07 / Cel.: +226 70-20-39-25

E-mail : fidexco@fasonet.bf

Rue 17.65 porte 185

BURKINA FASO

RCCM BF OUA 2000 B 99

N° IFU : 00003312A DME - C1 - RNI

A

Monsieur le Coordonnateur
du Programme d'Appui
au Développement Sanitaire
(PADS)
Ouagadougou
Burkina Faso

Objet : *Opinion sur la conformité
de l'exécution des financements
du P-MTN au 31/12/2019*

Accord de crédit IDA N° 5668-BF du 08 Juillet 2015

Monsieur le Coordonnateur,

Conformément aux termes de référence de la mission, nous avons vérifié, la conformité de l'exécution du financement du Projet Paludisme et Maladies Tropicales Négligées au Sahel (P-MTN avec les termes de l'accord IDA N° 5668-BF du 08 Juillet 2015.

Nos travaux, ont été réalisés conformément aux normes internationales d'audit ISA (International Standards on Auditing) édictées par l'IFAC (International Federation of Accounts). Nous avons effectué notre audit en tenant compte des directives de l'accord de financement N° 5668-BF du 08 Juillet 2015 signé avec l'Association Internationale pour le Développement.

OPINION SUR LA CONFORMITE DE L'EXECUTION DU FINANCEMENT

A notre avis, l'exécution du Projet Paludisme et Maladies Tropicales Négligées au Sahel (P-MTN) est conforme aux termes de l'accord de financement IDA N° 5668-BF du 08 Juillet 2015.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2020


Myriam YELKOUNI/OUEDRAOGO
Expert-Comptable
Membre de l'ONECCA-BF
Président Directeur Général par intérim

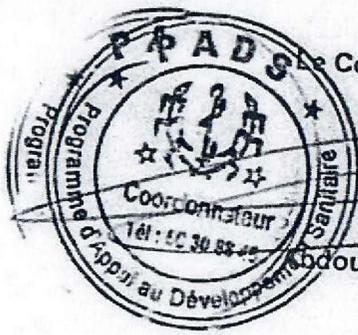
- IV -
LISTE DES ANNEXES

1. TABLEAU EMPLOIS-RESSOURCES
2. ETAT DU COMPTE DESIGNE
3. NOTES AUX ETATS FINANCIERS
4. ETAT RECAPITULATIF DES APPELS DE FONDS
5. LETTRE D’AFFIRMATION

4.1 SITUATION EMPLOIS-RESSOURCES

SITUATION FINANCIERE CPS-MTN AU 31/12/2019 DU PADS

RUBRIQUES	EMPLOIS		RUBRIQUES	RESSOURCES	
	2 019	2 018		2 019	2 018
	IMMOBILISATIONS				CAPITAUX
Batiments et installations techniques	614 944 975	207 264 500	Financement IDA	20 735 225 880	14 012 376 549
Matériel & Equipements divers	980 000	980 000		20 735 225 880	14 012 376 549
Matériels roulants	437 004 975	29 324 500			
	176 960 000	176 960 000	AUTRES DETTES		
AUTRES CREANCES			IUTS & autres impôts à payer	3 687 120	1 791 350
Fournisseurs, avances & acomptes	553 022 673	750 987 957	Créditeurs DS/DRS/CHU/CHR	-	1 052 030
Débiteurs DS/DRS/CHU/CHR & Autres	-	89 171 902	Fournisseurs & retenues de garanties	1 474 140	656 320
Débiteurs Directions Centrales	495 818 467	588 481 537	Créditeurs divers	83 000	83 000
Débiteurs Divers	57 204 206	14 548 982		2 129 980	
TRESORERIE-ACTIF			AUTRES PRODUITS		
Banques	1 468 571 557	302 600 789	Autres ressources	205 021	2 833 394
	1 468 571 557	302 600 789		205 021	2 833 394
CHARGES D'EXPLOITATION			TOTAL DES RESSOURCES		
Charges structures décentralisées	18 102 578 816	12 756 148 047		20 739 118 021	14 017 001 293
Charges structures centrales & UG-PADS	13 286 345 719	8 726 588 752			
	4 816 233 097	4 029 559 295			
TOTAL DES EMPLOIS	20 739 118 021	14 017 001 293			



Le Coordonnateur du PADS

Abdou Karim OUEDRAOGO

4.2 ETAT DU COMPTE SPECIAL

SITUATION DE L'EVOLUTION DE LA TRESORERIE DES COMPTES BCEAO N° 60518-65

TRESORERIE AU 01/01/2019	302 600 789
DRF ENCAISSEES EN 2019	3 397 254 604
TOTAL RESSOURCES ENCAISSEES	3 699 855 393
DEPENSES SUR LE COMPTE AU 31/12/2019	2 231 283 836
TOTAL DECAISSEMENTS AU 31/12/2019	2 231 283 836
TRESORERIE AU 31/12/2019	1 468 571 557

Le Chef SFC du PADS

Victor KABORE
Tel : 50 33 10 45

Le Coordonnateur du PADS

Abdoul Karim OUEDRAOGO
Tel : 25 30 88 46

4.3 NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTES AUX ETATS FINANCIERS 2019 DU PROJET MTN

1. Présentation générale du Projet régional de lutte contre le paludisme et les maladies tropicales négligées au sahel (P/MTN)

Le projet régional de lutte contre le Paludisme et les maladies tropicales négligées au Sahel est un projet d'ampleur régionale regroupant 3 pays (Burkina Faso, Mali, Niger). Dans ce cadre, certaines des activités du projet seront mises en œuvre au niveau national par les entités d'exécution des pays et d'autres activités par des entités régionales tel le bureau régional de l'OMS pour l'Afrique et l'OOAS. De plus, un comité régional de pilotage assure la coordination et la supervision régionale de l'ensemble du projet.

1.1. Objectifs

Le Projet va contribuer à l'objectif à long terme d'élimination du paludisme et des maladies tropicales négligées en Afrique de l'Ouest, où ils constituent les principaux obstacles à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté et à la prospérité.

Plus spécifiquement l'objectif de développement du projet est d'augmenter l'accès à des interventions de haute qualité de prévention et de traitement du paludisme et des maladies tropicales négligées au-delà des frontières

1.2. Description du projet.

Le projet proposé comprend trois composantes : (1) le soutien à la collaboration régionale ; (2) le soutien aux pays pour les actions communautaires dans le cadre du contrôle et l'élimination des maladies dans les zones frontalières et celles où les populations ont peu d'accès aux services de santé, et ; (3) le renforcement des capacités institutionnelles.

La 1^{ère} composante vise le soutien à la collaboration régionale

Elle appuiera les efforts des pays pour harmoniser les politiques et procédures et s'engager dans la planification, l'évaluation et l'exécution conjointe des activités du programme

La 2ème composante vise le soutien pour la mise en œuvre coordonnée des stratégies techniques et des interventions.

Cette composante soutiendra les efforts conjoints des pays pour contrôler et éliminer le paludisme et les MTN, grâce à des interventions communautaires qui mettent l'accent sur les populations ayant peu d'accès aux services, notamment les populations vivant dans les zones frontalières.

La 3ème composante vise le renforcement des capacités institutionnelles

Cette composante apportera un soutien aux agences d'exécution des pays et aux institutions régionales pour la mise en œuvre et l'exécution des fonctions de base et permettra d'assurer que l'évaluation, l'exécution et le suivi du projet soient conformes.

1.3. Contribution à la mise en œuvre de politiques nationales

Le présent projet est en accord avec l'axe stratégique 2 de la SCADD à savoir la consolidation du capital humain et la promotion de la protection sociale. Il est en adéquation avec les orientations de la politique nationale de santé et les axes stratégiques du PNDS 2011-2020.

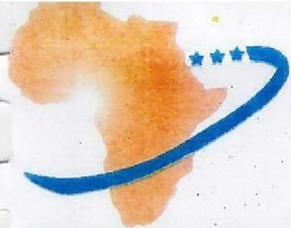
Les interventions nationales prévues au titre de ce projet contribuent à la réduction de la morbidité et de la mortalité générale et spécifique et partant, à améliorer le bien-être de la population.

Ce projet se présente donc une opportunité pour le Burkina Faso et devrait permettre de consolider les acquis engrangés en matière de santé et de créer ainsi les conditions favorables au développement socio-économique du Burkina Faso.

En définitive, il s'agit d'un projet catalyseur qui, sur la base du profil socio sanitaire du pays devra permettre de réduire le lourd fardeau lié au paludisme et aux MTN.

1.4. Financement du projet

D'un cout global de **37 millions de dollars US soit 20,35 milliards de francs CFA** le projet est entièrement financé par la Banque mondiale.



FIDEXCO SA

01 BP 1513 OUAGADOUGOU 01

Tél.: +226 25-34-28-09 / 25 34 03 07 / Cel.: +226 70-20-39-25

E-mail : fidexco@fasonet.bf

Rue 17.65 porte 185

BURKINA FASO

RCCM BF OUA 2000 B 99

N° IFU : 00003312A DME - C1 - RNI

A

Monsieur le Coordonnateur
du Programme d'Appui
au Développement Sanitaire
(PADS)
Ouagadougou
Burkina Faso

N/Réf : DIN/97/2020

Objet : *Rapport d'audit financier*
du P-MTN au 31/12/2019

Accord de crédit IDA N° 5668-BF du 08 Juillet 2015

Monsieur le Coordonnateur,

En exécution de la mission d'audit financier et comptable annuel de l'Unité de Gestion du PADS qui nous a été confiée, nous avons examiné les comptes du **Projet Paludisme et Maladies Tropicales Négligées au Sahel (P-MTN) mis en œuvre par le PADS**. Par la présente, nous avons l'honneur de vous rendre compte des conclusions de nos travaux d'audit des comptes de l'exercice 2019.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

En application de ces normes, et en conformité avec les procédures de l'IDA, nos vérifications ont comporté des contrôles de documents du projet, des sondages, des tests et autres diligences que nous avons jugées nécessaires en la circonstance eu égard à la spécificité des activités du P-MTN.

Nous tenons à vous remercier ainsi que l'ensemble de vos collaborateurs pour la disponibilité et la collaboration durant l'exécution de notre mission.

Fait à Ouagadougou, le 24 juin 2020

Myriam YELKOUNI/OUEDRAOGO

Expert-Comptable

Membre de l'ONECCA-BF

Président Directeur Général par intérim

1.5. Résultats attendus du projet

a. Résultats Clés

1. Des plans d'actions annuels conjoints pour les activités de prévention de la maladie sont mises en pratique en temps opportun. Le traitement de masse (TDM) et la Chimio-prévention du paludisme saisonnier (CPS) au niveau communautaire sont réalisés.
2. Au moins 70% des enfants âgés de moins de 5 ans reçoivent les quatre séances complètes de chimiothérapies préventives dans les districts cibles.
3. Au moins 80% des districts ciblés offrent des traitements annuels pour au moins 2 ou plus des maladies tropicales négligées à chimiothérapie préventive.

b. Résultats Intermédiaires

1. Au moins 70% des enfants âgés de moins de cinq ans avec des signes de fièvre ont été testés pour le paludisme dans les 24 heures qui ont suivi le début des symptômes.
2. Au moins 80% des enfants âgés de moins de cinq ans ayant été testés positifs pour le paludisme reçoivent un traitement le même jour.
3. Au moins 80% des enfants âgés de moins de cinq ans reçoivent un traitement complet pour le paludisme, conformément aux directives nationales.
4. Le nombre de personnes traitées pour les complications réversibles du trachome et de la filariose lymphatique augmente d'environ 80%.
5. Au moins 80% des enfants en âge de scolarisation dans les communautés ciblées reçoivent chaque année un traitement pour la schistosomiase et les vers intestinaux. Au moins 80% des personnes ciblées reçoivent le traitement annuel contre la filariose lymphatique et l'onchocercose.
6. Au moins 80% des districts ciblés n'ont pas connu de ruptures de stock de plus de 2 semaines de Test de diagnostic rapide (TDR) ou de Combinaison thérapeutique à base d'artémisinine (CTA) au cours des 6 mois précédents.

1.6. Impacts potentiels du projet

Outre le bénéfice de l'amélioration de l'état de santé de la population, le projet permettra une coopération sous régionale en poursuivant le partage d'expériences et de bonnes pratiques en matière de lutte contre le paludisme et les MTN, la génération et le partage des connaissances au niveau régional.

Durée du projet :

- Date de début : 2015
- Date de fin : fin 2019 prorogée à fin 2020

1.7. Gestion du Projet

La gestion du projet est assurée par le Ministère de la Santé à travers le PADS dont le dispositif a été jugé acceptable par la Banque après une évaluation des capacités. La gestion quotidienne est donc assurée par l'Unité de Gestion du PADS sur orientation du Comité de Pilotage.

1.8. Méthodes et principes comptables

Règles comptables

La comptabilité du projet P/MTN a été tenue selon les règles de la comptabilité de trésorerie. Selon cette méthode, les recettes et les dépenses sont comptabilisées lorsqu'elles sont encaissées ou décaissées et non lorsque les créances ou les dettes correspondantes sont acquises ou nées. Ces règles s'inspirent des règles comptables SYSCOHADA.

La comptabilité du projet est tenue à l'aide du logiciel TOM²PRO de la société TOMATE.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et ne font pas l'objet d'amortissement. Cette pratique est généralement admise dans les projets.

Les immobilisations acquises pour l'utilisation de l'Unité de Coordination du projet P/MTN sont enregistrées dans les comptes d'immobilisations.

Situation financière

La comptabilité du projet P/MTN est tenue selon les règles de la comptabilité de trésorerie. Les états établis sont constitués de tableaux emplois ressources (TER) de type comptabilité de trésorerie et l'état d'exécution budgétaire.

2. Notes aux Tableau Emplois Ressources au 31/12/2019

2.1 Ressources : 20 739 118 021 FCFA

Les ressources cumulées du projet P/MTN s'élèvent à 20 739 118 021 FCFA au 31/12/2019. Le détail se présente comme suit :

Intitulés	Montants cumulés		Variations	
	2 019	2 018	Montants	%
CAPITAUX	20 735 225 880	14 012 376 549	6 722 849 331	48%
AUTRES DETTES	3 687 120	1 791 350	1 895 770	106%
AUTRES PRODUITS	205 021	2 833 394	- 2 628 373	-93%
TOTAL DES RESSOUR	20 739 118 021	14 017 001 293	6 722 116 728	56%

2.1.1 CAPITAUX

6 722 849 331 FCFA

Au cours de l'exercice 2019 la rubrique a enregistré les fonds reçus du seul partenaire technique et financier d'un montant total de 6 722 849 331 FCFA.

2.1.2 Autres dettes

3 687 120 FCFA

Le détail de cette rubrique se présente comme suit à la clôture de l'exercice clos le 31/12/2019.

Créditeurs DS/DRS/CHU/CHR : 1 474 140

Fournisseurs & retenues de garanties : 83 000

Créditeurs divers : 2 129 980

2.1.3 Autres produits

205 021 FCFA

Ce poste est constitué du solde au 31/12/2019 du compte « autres produits accessoires » et représente les pénalités retenues sur des fournisseurs.

2.2 EMPLOIS : 20 739 118 021 FCFA FCFA

Les emplois du projet P/MTN s'élèvent à 20 739 118 021 FCFA au 31/12/2019. Le détail se présente comme suit dans le tableau ci-dessous :

Intitulés	Montants cumulés		Variations	
	2 019	2 018	Montants	%
IMMOBILISATIONS	614 944 975	207 264 500	407 680 475	196,70%
AUTRES CREANCES	553 022 673	750 987 957	-197 965 284	-26,36%
TRESORERIE-ACTIF	1 468 571 557	302 600 789	1 165 970 768	385,32%
CHARGES D'EXPLOITATION	18 102 578 816	12 756 148 047	5 346 430 769	41,91%
TOTAL DES EMPLOIS	20 739 118 021	14 017 001 293	6 722 116 728	47,96%

2.2.1 Immobilisations : 407 680 475 FCFA

Cette rubrique enregistre les immobilisations incorporelles, corporelles et financières acquise par le programme pour l'exécution de ses activités et de celles des structures déconcentrées.

Au cours de l'exercice clos au 31/12/2019, les acquisitions se sont élevées à un montant total de 407 880 475 FCFA. Le détail se présente comme suit :

- Equipements structures médicales : 397 905 475
- Matériel et outillage : 9 775 000

2.2.2 Autres créances : 553 022 673 FCFA

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

- Avances à justifier activités PADS DRS/DS : 495 818 467
- Avances à justifier activités Directions Centrales : 57 204 206

MINISTERE DE LA SANTE
 SECRETARIAT GENERAL
 DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PLANIFICATION
PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT SANITAIRE (PADS)

ETAT RECAPITULATIF DES APPELS DE FONDS BANQUE MONDIALE AU 31 DECEMBRE 2019

DATES		MONTANT DEMANDE	MONTANT DECAISSE	OBSERVATION
ETABLISSEMENT	ENCAISSEMENT			
I - CREDIT 5668/PMTN				
18-Nov-2019	05-Dec-2019	620 732 717	620 732 717	PAIEMENT DIRECT CAMEG
14-Nov-2019	27-Nov-2019	795 227 208	795 227 208	APPROVISIONNEMENT CPTÉ SPECIAL
18-Jul-2019	26-Jul-2019	1 224 513 960	1 224 513 960	APPROVISIONNEMENT CPTÉ SPECIAL
06-Jul-2019	22-Jul-2019	349 465 000	349 465 000	PAIEMENT DIRECT CAMEG
11-Jun-2019	26-Jun-2019	471 776 330	471 776 330	PAIEMENT DIRECT CAMEG
06-May-2019	21-May-2019	890 662 106	890 662 106	PAIEMENT DIRECT CAMEG
26-Feb-2019	07-Mar-2019	102 231 565	102 231 565	APPROVISIONNEMENT CPTÉ SPECIAL
25-Jan-2019	04-Feb-2019	1 275 281 871	1 275 281 871	APPROVISIONNEMENT CPTÉ SPECIAL
18-Jan-2019	30-Jan-2019	992 958 574	992 958 574	PAIEMENT DIRECT CAMEG
TOTAUX		6 722 849 331	6 722 849 331	

Le Coordonnateur du PADS

Abdoul Karim **QUEBRAOGO**



4.5 LETTRE D’AFFIRMATION



PROGRAMME D'APPUI AU
DÉVELOPPEMENT SANITAIRE (PADS)

03BP 7062 OUAGADOUGOU 03

Tél.: (226) 25 30 88 46 - 25 30 52 56

Fax : (226) 25 31 17 00

E-mail : pads@fasonet.bf - pads@padsbf.org

IFU N° 00007095 S

Ouagadougou, le 03 JUIN 2020

N° 2020 0660 - - / MS / SG / PADS

Le Coordonnateur du Programme d'Appui
au Développement Sanitaire

OBJET: Audit de l'exercice clos au 31/12/2019

A

Réf.:

Monsieur le Président
Directeur Général
du Cabinet FIDEXCO
OUAGADOUGOU

Monsieur le Président Directeur Général,

A l'occasion de la certification des états financiers du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, vous nous avez demandé si nous avons connaissance de faits susceptibles d'être portés à votre attention et qui ne seraient pas traduits dans les états financiers que vous avez examinés.

En tant que responsable de l'établissement de ces états financiers qui ont été préparés conformément aux règles et méthodes éditées par le Droit Comptable en vigueur et en accord avec le guide du manuel et procédures des bailleurs, nous vous confirmons, au mieux de notre connaissance, les informations suivantes :

- l'ensemble de la comptabilité et de la documentation y afférente ainsi que tous les contrats ou accords intervenus avec des tiers ayant ou pouvant avoir une incidence significative sur les états financiers ont été mis à votre disposition ;
- toutes les opérations de l'exercice ont été comptabilisées dans nos livres ;
- nous confirmons notre rôle dans la conception et la mise en œuvre de systèmes comptables et de contrôle interne destinés à prévenir et à détecter les erreurs et les fraudes. Nous vous avons signalé tous les faits significatifs dont nous avons eu connaissance. Nous vous avons également communiqué notre appréciation sur le risque que les comptes puissent comporter des anomalies significatives qui puissent être comblés avec le temps.

- Nous n'avons connaissance :
 - d'aucun rapport, avis ou positions émanant d'organismes de contrôle ou de tutelle dont le contenu pourrait avoir une incidence significative sur la présentation des comptes;
 - d'aucune violation ou infraction aux textes légaux ou réglementaires ou à des dispositions contractuelles, dont l'incidence pour notre programme serait telle que ces faits devraient être mentionnés en annexe aux états financiers ;
- Nous vous confirmons l'exhaustivité des données transmises sur l'identification des parties liées ainsi que la pertinence des informations données à ce titre en annexe des comptes.
- Il n'est survenu aucun événement postérieur susceptible d'avoir un impact significatif sur les états financiers de l'exercice considéré depuis la date de clôture de l'exercice et qui nécessiterait un ajustement des comptes ou une mention dans l'annexe.

De façon plus globale, nous estimons avoir pris en considération toutes les informations en notre possession pour que ces états financiers présentent fidèlement la situation financière au 31 décembre 2019.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de mes salutations distinguées.




Abdoul Karim OUEDRAOGO
Chevalier de l'ordre de l'Étalon